



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2172
11 mars 2002
Original : français

DISCOURS DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT POUR LA BELGIQUE
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Frans Godts

1. Tout d'abord je voudrais au nom du gouverneur pour la Belgique, monsieur Didier Reynders, et en mon propre nom remercier le pays hôte, ses peuples et la ville de Fortaleza pour l'organisation de cette Assemblée. Même si je participe pour la quinzième fois à une telle Assemblée, cette participation reste toujours une expérience très utile pour rester en contact avec la région et la Banque. Je suis dès lors satisfait que l'Assemblée se tienne dans cette région qui reflète les défis du continent et de l'institution.
2. En conclusion des travaux menés sous l'égide du groupe de travail du Comité des Gouverneurs, la Banque vient d'être dotée de nouvelles directives en matière d'engagements.
3. Parallèlement, le Groupe de conseillers extérieurs a remis ses conclusions et recommandations visant à permettre à la Banque de poursuivre sa modernisation et servir plus efficacement ses pays membres. Nous en suivrons avec beaucoup d'attention les discussions au sein du Conseil d'administration mais il me paraît utile d'en dire quelques mots dans un instant.
4. La Banque déploie une activité intense en vue d'améliorer les divers aspects de ses opérations, toutes choses dont la Belgique se réjouit. Cet effort doit se poursuivre : la pertinence des interventions impose en effet des remises en question régulières à la lumière des leçons de l'évaluation et de la mesure des retombées des opérations. A la lumière des enseignements des analyses d'efficacité et de la qualité en matière de développement, il conviendra notamment de hiérarchiser les divers domaines d'activités qui lui sont autorisés en fonction de leur contribution au progrès des pays emprunteurs, de mieux discerner les liens de causalité entre les divers problèmes qui se posent pour pouvoir concentrer les efforts sur les problèmes fondamentaux et non sur leurs symptômes ou leurs conséquences.
5. Permettez-moi de revenir sur certains aspects des conclusions du groupe de travail qui ont ravivé la discussion sur les mérites respectifs de l'investissement et de l'appui aux réformes.

6. Notre approche est prudente à l'égard des prêts à l'appui des réformes et celle-ci n'est pas due au scepticisme à l'encontre des réformes elles-mêmes. Les politiques inappropriées ont bien sûr hypothéqué la croissance. La mise en œuvre des recommandations du Consensus de Washington y a remédié en partie, mais l'adoption des bonnes politiques ne produit pas automatiquement la croissance et la réduction de la pauvreté. Ainsi, en dépit des améliorations indéniables de ses politiques économiques, la région a d'abord connu un taux de croissance inférieur à celui de l'Asie, où pourtant bon nombre d'institutions et de politiques en vigueur n'étaient pas et ne sont toujours pas conformes aux prescriptions officielles, avant de souffrir du ralentissement de l'économie internationale amorcé il y a quelques mois. Dès lors nous souhaitons voir les emprunteurs mener certaines réformes par eux-mêmes et voir la Banque faire preuve de prudence et de sélectivité dans le choix des réformes qu'elle est appelée à financer. Ceci devrait réduire le risque de nous voir entraînés dans un cercle vicieux de financement de déficits. En effet, sans être la réponse la plus adéquate aux problèmes rencontrés, ces réformes se traduiront, dans la plupart des cas, par de nouvelles réductions de dépenses en échange de financements à long terme, dont les charges futures absorberont une part croissante de recettes au détriment des missions que l'État éprouve déjà bien des difficultés à remplir.

7. Afin d'éviter que le recours à l'emprunt se substitue de manière récurrente à la mobilisation des ressources locales, avec les dangers que cela comporte, une autre piste à explorer plus vigoureusement est l'augmentation des recettes de l'État. En raison de problèmes d'application des législations fiscales existantes, les recettes ne représentent parfois qu'un tiers de ce qu'elles devraient être. Or, une des raisons essentielles de la meilleure performance des pays industrialisés est que les recettes fiscales sont perçues dans leur quasi-totalité et permettent aux institutions de remplir leur rôle. La Belgique apprécie dès lors les efforts entrepris récemment par la Banque dans ce domaine-clé de la modernisation de l'État et se réjouit de voir certains gouvernements s'engager dans cette voie. La Banque et les autorités des pays membres emprunteurs doivent cependant s'y engager plus résolument, compte tenu du coût relativement modeste de ce type d'opérations par rapport au rendement élevé qu'elles sont susceptibles de réaliser, et surtout par rapport à la marge de manœuvre que les autorités récupéreront dans divers domaines de l'activité économique.

8. Par ailleurs, il convient d'éviter de surestimer l'impact de l'investissement direct étranger et de croire que les investisseurs étrangers vont automatiquement affluer grâce aux améliorations apportées dans l'environnement des affaires. Il nous paraît plus judicieux pour la majorité des pays emprunteurs de miser sur leurs propres forces en soutenant leurs propres investisseurs. C'est pourquoi la Belgique se réjouit du regain d'intérêt de la Banque envers les petites et moyennes entreprises. Selon nous, cette action essentielle doit se concentrer sur trois axes où l'institution possède l'expérience et un avantage comparatif: la réduction des tracasseries administratives au travers des programmes de modernisation de l'État et de bonne gouvernance, l'accès au crédit, surtout en période difficile, et la formation de la main d'œuvre. Ce sont également des ingrédients essentiels d'attrait de l'investissement étranger direct qui recherche, entre autres, des sous-traitants locaux dynamiques et de la main-d'œuvre qualifiée.

9. Comme en témoignent le recours à divers indices de confiance des consommateurs et des entreprises dans les pays industrialisés, un ingrédient essentiel de l'investissement est l'espoir. Pour générer la croissance, l'investissement doit être une démarche collective, en ce sens que si un individu est disposé à investir, il n'en fera rien si la majorité hésite à s'engager. Dès lors, il est de la plus haute importance de rétablir un climat de confiance dans le chef des

agents économiques locaux miné par une période de forte turbulence marquée par la contagion de 1998, la crise en Argentine et le ralentissement économique international. A cet égard, il est essentiel pour les pouvoirs publics de maintenir le cap de ces dernières années en matière de saine gestion macroéconomique, même lorsque les résultats tardent à se manifester comme c'est le cas en ce moment.

10. Enfin, les nouveaux instruments de prêt n'ont pas encore fait l'objet de discussions approfondies. Les informations disponibles sur la plupart d'entre eux sont prometteuses. Toutefois, quelques-uns relèvent davantage de la finance que du développement et sont, jusqu'à preuve du contraire, peu compatibles avec notre mandat actuel. Mais s'il en est un qui mérite un intérêt approfondi, c'est le financement des pouvoirs sous-nationaux. Il existe un consensus sur l'importance de ces niveaux de pouvoir dans le développement mais une majorité émet de nettes réserves sur leur financement sans garantie de l'État central. Or il me paraît utile de rapprocher les points de vue. J'imagine que les initiateurs de cette proposition témoignent ainsi de leur confiance dans leurs pouvoirs subordonnés et que, dès lors, c'est pour des raisons étrangères à l'appel possible à cette garantie qu'ils souhaitent s'en passer, comme par exemple l'accroissement de leur propre endettement qui risquerait d'accroître le coût de leur crédit. Une option à explorer consisterait à obtenir l'accord préalable du bénéficiaire de l'emprunt non garanti que les remboursements à la Banque soient déduits à la source des ressources qui lui sont transférées par l'autorité de tutelle afin de garantir sous une autre forme le remboursement des emprunts. Toutefois l'emprunt en devises par des entités dotées de ressources en monnaie locale comporte un risque que les crises récentes nous ont rappelé.

11. Permettez-moi de conclure avec quelques mots sur le rapport du Groupe de Conseillers extérieurs. La principale question pour les actionnaires non emprunteurs me semble celle d'une éventuelle BID-9, alors qu'il régnait un consensus à l'issue de l'accord sur la BID-8 que cette reconstitution serait la dernière. Bien sûr, la question de la pertinence se pose également en termes quantitatifs lorsque l'on considère l'ampleur des mouvements de capitaux et la taille de l'économie de la région. En effet, sur base annuelle, les engagements de la BID ne représentent que 1,5 à 2 pour mille du PIB régional. Qu'on le veuille ou non, ces choses sont importantes lorsqu'il s'agit de faire passer un message et procurer les incitants adéquats pour obtenir les réponses souhaitées. Par ailleurs, en raison de l'utilisation des ressources du Fonds des Opérations spéciales pour l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, il a déjà été convenu d'examiner dans quelques années les besoins de l'institution en ressources concessionnelles. Dès lors, peut-être conviendrait-il de lier l'examen des besoins en ressources concessionnelles à la question plus générale du niveau de ressources dont il serait souhaitable que la Banque dispose pour remplir sa mission.

12. La deuxième question à débattre est la pertinence de transformer le département du Secteur privé en une filiale à part entière. Cette initiative n'aurait pas à première vue d'impact sur les ressources et les missions de la Banque puisqu'il s'agirait d'un transfert de l'un et de l'autre dans une entité autonome aux métiers et aux profils de risque différents. L'analyse des risques et des avantages de la formule mérite d'être examinée plus en profondeur et la décision sur ce point devrait être prise au niveau des Gouverneurs.

13. La troisième question importante est l'évaluation de la valeur du capital souscrit par les pays emprunteurs. La Banque Mondiale elle-même se pose la même question. Cette question est d'autant plus pertinente que la région vient de traverser une période délicate marquée par des crises financières à répétition et s'apprête à affronter une autre période

difficile si la reprise économique tarde à se concrétiser au niveau international. Tout aussi important sera de déterminer à quoi utiliser ce capital et s'il est souhaitable de l'affecter à la croissance des engagements. Dans ce domaine également une analyse approfondie mérite d'être entreprise.

14. Enfin, je voudrais profiter de cette occasion pour rappeler que la Belgique reste intéressée à organiser une prochaine Assemblée annuelle de la Banque.